

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2017

A 20 H 30

### Conseil Municipal :

Présents : Tous les conseillers sauf Messieurs Jackie LOURDEZ, Loïc BARROIS (représenté par JJ GOUAULT) et Mesdames Amélie LEMAIRE, Rachel COPPEE (représentée par JP PALADINI)

Madame Marianne LECOMTE a été nommé secrétaire.

.

Le maire énumère l'**ORDRE DU JOUR** :

Délibération décision modificative budget 2017

- Délibération plans aménagement trottoirs rue du neuf bourg et effacement de réseaux
- Délibération tarif droits de place mise à jour
- Délibération renouvellement contrat Nice Emeric (temps complet du 15 juin au 15 sept)

**Questions diverses:** tour de garde législatives, passage piétons et panneaux 30km/h près abri bus et 2 panneaux traversée enfants, projet guerlet, ADSL, Jeux, RAM ancien cabinet médical, site internet de la mairie, antenne France Télécom,...., DIA.

Madame Isabelle BOUCKSOM relit rapidement le résumé des délibérations de la précédente réunion du conseil.

Puis le Maire commence les propositions de délibérations.

### **N°21- Occupation du domaine public : fixation des droits de place Réévaluation des tarifs**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **de fixer** ainsi qu'il suit les redevances d'occupation temporaire de la voie publique sur le territoire de la commune applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

Type d'occupation	Tarif
Cirques jusqu'à 100 places par représentation ou autres évènements	20 euros/J avec une caution de 500 euros rendue si aucune dégradation n'est constatée
Cirques au- dessus de 100 places par représentation ou autres évènements	30 euros/J avec une caution de 500 euros rendue si aucune dégradation n'est constatée
Commerçants du Marché	0.50 euros du mètre linéaire
Commerçants ambulants hors marché	0.50 euros du mètre linéaire
Droits de place associations de Bétheniville	20 euros

**N°22- Budget principal de l'exercice 2017 : Décision Modificative N°1 : Virement de crédits : recette vente de terrain**

- **décide** de procéder au virement de crédit suivant sur le budget principal de l'exercice 2017 pour La recette de la VTE de terrain A DERNIS ET CARBONNEL

CREDITS A OUVRIR				CREDITS A REDUIRE			
Chapitre	compte	Nature	Montant en euros	Chapitre	compte	Nature	Montant en euros
75	752	Revenus des immeubles	36 000,00	77	775	Produits des cessions d'immobilisations	36 000,00
			36 000,00				36 000,00

**N°23- Renouvellement du contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'Emploi à temps non complet pour le service entretien des bâtiments et espaces verts avec un avenant pour le remplacement des agents techniques en congés**

Par délibération N°24 du 27 mai 2016, rectifiée par délibération N°26 du 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Conseil Municipal avait décidé la mise en place d'un contrat unique d'insertion- d'accompagnement dans l'Emploi à temps non complet pour le service entretien des bâtiments et espaces verts.

La Collectivité a choisi l'emploi d'une personne reconnue Travailleur Handicapé. Le contrat a été signé en partenariat avec le Conseil Départemental et l'aide à la rémunération est à hauteur de 90 %. Le Temps de travail hebdomadaire a été mis à 20 heures.

Le Maire précise que ce contrat est renouvelé pour une durée d'un an allant du 15 juin 2017 au 14 juin 2018.

Il indique ensuite que pour le bon fonctionnement du service technique, il est nécessaire de prendre un agent afin d'assurer le remplacement des agents techniques en congés et propose de passer l'agent en contrat unique d'insertion- d'accompagnement dans l'Emploi à temps non complet à 35 h hebdomadaires sur la période du 15 juin au 15 septembre 2017. Le Conseil Départemental est d'accord sur le principe et demande un avenant au contrat de renouvellement.

**Le Conseil Municipal, après délibération,**

- **approuve** le renouvellement du contrat unique d'insertion- d'accompagnement dans l'Emploi à temps non complet pour le service entretien des bâtiments et espaces verts
- **autorise** la signature d'un avenant pour l'augmentation des heures hebdomadaires à 35

heures (au lieu de 20 heures) pour la période du 15 juin au 15 septembre 2017 afin d'assurer le remplacement des agents techniques en congés.

### **N°24- Approbation des plans du bureau d'études Béta-ingénierie sur le projet d'effacement de réseaux rue du Neuf Bourg**

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un projet d'effacement du réseau d'éclairage public d'une partie de la rue du Neuf Bourg avait été prévu en 2012. Mais en 2014, le programme avait été abandonné car la collectivité souhaitait étendre la rénovation à un autre tronçon de la rue du Neuf Bourg.

Aujourd'hui, le projet d'effacement de réseaux est remis à l'ordre du jour, et il doit être associé à la troisième phase du programme de remplacement des points lumineux par du LED.

Un bureau d'études, Béta Ingénierie de Chambry a été mandaté pour concevoir le dossier qui est complexe car il concerne plusieurs entités.

L'effacement de réseau d'éclairage public est pris en charge par la CU du Grand Reims (compétente pour l'éclairage public). Par contre l'effacement du réseau de télécommunication et l'aménagement des trottoirs rue du Neuf Bourg restent à la charge de la commune. De plus la route étant une départementale, l'accord du Département est nécessaire.

Le Maire présente les plans du bureau d'études Béta Ingénierie à l'assemblée.

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

. **approuve** les plans du bureau d'études Béta Ingénierie présentés par le Maire.

Ces travaux devraient commencer en 2018.

Avant de passer aux questions et informations diverses, les feuilles pour le tour de garde des législatives sont remises aux conseillers afin qu'ils choisissent leur horaire pour les tours de gardes du 11 et du 18 juin 2018.

#### **Informations diverses :**

**Ancien Cabinet médical :** Les publicités pour la vente de l'ancienne maison médicale n'ont rien donné. Mais le Maire rappelle aux conseillers que Reims Habitat avaient proposé plusieurs tarifs en fonction de ce qu'il pourrait faire avec ce bien immobilier. Proposition à 90 000 euros s'il ne reprend que le bâtiment et le parking, 120 000 euros s'il récupère un morceau de terrain sur un des côtés de la maison médicale et 150 000 euros s'il prend les deux côtes sans toutefois prendre le terrain arrière non constructible. Il laisserait un droit de passage à la commune pour lui permettre d'entretenir le parc derrière le cabinet.

Le Maire informe l'assemblée qu'il faut absolument trouver une solution avant l'hiver car il n'y a plus de chauffage et le bien risque de se détériorer rapidement.

**Projet Guerlet :** Le Maire présente à l'assemblée le plan de l'aménagement de la zone GUERLET proposé par l'architecte Monsieur DEBRIX. Ainsi on aurait une zone de commerces avec des parkings derrière le Crédit agricole, puis des petites maisons de plein

ped et enfin des maisons à la vente et à la location-vente.  
Il précise que GUERLET a fait son diagnostic amiante et doit nous fournir le rapport.

**L'antenne France Télécom :** Le fournisseur SFR se retire de ce pylône le 21 août 2017. Il part sur Hauviné.

**Le RAM- relais d'assistante maternelle :**

Ce dossier est étudié par une commission avec le Maire, JJ GOUAULT, et Monsieur A DESSERTENNE, Mesdames M LECOMTE et L POITOU.

La 1<sup>ère</sup> étape a été de convier les assistantes de la commune à une réunion d'information en mairie afin d'expliquer ce qu'est un RAM.

UN RAM supervise et gère la relation contractuelle entre les assistantes maternelles et les parents. Il propose des activités aux enfants.

La 2<sup>ème</sup> étape était la rencontre entre la commission et la représentante de la Circonscription Départementale de la Marne pour avoir une explication sur le fonctionnement d'un RAM.

Ainsi, on apprend que c'est une animatrice qui gère le RAM et qu'elle sera recrutée par la CU du Grand Reims compétent en la matière (pas la commune même si le RAM est installé sur le territoire de Bétheniville).

Cette personne aidera juridiquement les parents et règlera les éventuels contentieux entre parents et assistantes maternelles.

La 3<sup>ème</sup> étape est la visite d'un RAM qui reprend les territoires situés sur les environs de Witry-Lès-Reims et Boulton Sur Suippe. Des ateliers pour les enfants et des formations pour les assistantes sociales y sont proposés.

La 4<sup>ème</sup> étape est la rencontre avec la CAF pour le financement – à hauteur de 43 % sur 4 ans.

Ainsi, le RAM serait construit dans la nouvelle zone de GUERLET mais il serait géré par le Grand Reims.

**Aire de jeux et abribus :**

L'abribus a été créé sur une dalle béton réalisée par nos agents techniques. Les buses devraient rapidement être posées sur le terrain afin de permettre le drainage des eaux pluviales. Après ces travaux, les jeux seront installés.

Il est prévu de mettre un passage piétons, 2 panneaux traversée d'enfants et 2 panneaux 30 Km/h pour la sécurité des enfants.

**Pose d'un miroir et panneau stop:**

Dans le Lotissement la Croix Ernoult, une maison avec une palissade blanche obture la vue. Le passage devient ainsi très dangereux. Il faut installer un miroir dans l'angle opposé pour permettre une meilleure visibilité.

De même dans la descente du lotissement Saint Coutin, il n'y a pas de visibilité mais pour la sécurité, il faut un marquage au sol et un panneau stop pour que les véhicules s'arrêtent.

**Montée en débit :**

Le contrôle amiante demandé a été fait le 1<sup>er</sup> juin. Les travaux pour l'installation de l'armoire rue de la gare commencent le 12 juin 2017.

**Site internet de la commune :**

Monsieur Emmanuel CHONION, conseiller municipal, a créé un site internet pour la mairie. Il

a été ouvert le 31 mai. Quelques informations ont déjà été mises sur le site qui doit être étoffé (Il faut encore donner accès à quelques conseillers qui gèreront les informations du site).

Mais les administrés pourront bientôt demander des renseignements par ce biais et même lire le compte-rendu des conseils municipaux (certainement pour début septembre).

### **Projet d'un terrain multisport :**

Messieurs A DESSERTENNE et F GARAUDEL ont rencontré 3 sociétés spécialisées dans la création de terrains multisports : Il serait en terrain synthétique.

- Imaj, Casalsport et agoraspace.

Ils ont déjà reçu 2 devis et le 3<sup>ème</sup> ne doit pas tarder (avant le 15 juin).

Ce terrain permettrait de faire plusieurs sports dont le badminton, handball, basket, foot ...

Le projet est divisé en 2 lots : la plateforme et les équipements.

Il pourrait être financé par des subventions diverses (CAF, FEDER, FNDS).

### **Local Jeunes :**

Les responsables actuels du local jeunes souhaitent démissionner et aucun autre jeune ne souhaite se mettre responsable.

Il a été décidé que si aucun volontaire ne se présente comme responsable du local, les clés devront être rendues à la commune et le local sera fermé jusqu'à ce qu'un jeune se porte volontaire comme responsable.

### **Problèmes de vestiaires au terrain de foot :**

Après diverses plaintes de part et d'autres des associations utilisatrices des vestiaires, il a été décidé de convoquer ces associations afin de régler les divergences et de mettre en place un règlement d'utilisations des vestiaires.

### **La CU du Grand Reims en bref :**

La construction de la station d'épuration de Bétheniville et l'installation de l'armoire pour la montée en haut débit commenceront en juin 2017.

La rue des remparts sera refaite en enrobés en septembre 2017.

Les travaux sur l'impasse du Neuf Bourg et la rue du Moulin seront à mettre au budget 2018.

**DIA :** 544, 545 et 546

### **Le Maire remercie la commission fleurs et l'association Bétheniville en fleurs pour l'embellissement de la commune.**

La commission fleurs souhaite que la commune ait une fleur sur les panneaux du village. Les membres de la commission doivent chercher les critères pour l'obtention de cette fleur.

### **Animation « le jardin des mots » le 31 mai par les membres de la Bibliothèque :**

Isabelle BOUCKSOM, présidente de la commission Bibliothèque explique au Conseil que avec le concours de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Châlons-en-Champagne qu'a eu lieu la 1<sup>ère</sup> initiative « le jardin des mots ».

Il y a eu un concours photo pour enfants et adultes : peu de participants. Mais il y aura quand même un jury qui choisira la plus belle photo dans les 2 catégories (moins de 15 ans et plus de 15 ans) avec un cadeau pour les 1ers.

Le 31 mai 2017 : à partir de 14 h plusieurs et jusqu'à 17 h des ateliers récréatifs avaient été installés dans le jardin de la mairie (donnant sur la bibliothèque) : la participation a été

bonne. Les enfants et les parents semblent avoir appréciés ce moment de loisirs.  
Monsieur Didier CAILLIARD, 1 place de la mairie a fait des visites pédagogiques dans son jardin. et la journée s'est terminée par la participation d'une conteuse pour enfants à 18 h dans son jardin.

Le Maire remercie tous les bénévoles de la bibliothèque pour leur implication et le temps passé.

FIN DE LA REUNION A 00 h 15